Image not found or type unknown

Credit calcule sur 360 jours au lieu de 365 jours

Par **mika35400**, le **02/06/2014** à **21:15**

bonjour,

je suis tombe sur votre article concernant le calcul des intérêts sur 365 jours. j ai appris que l'on pouvait soustraire le taux conventionnel par le taux légal. ceci peut être très intéressant mais sur un crédit de 20 ans, il y a un risque avec le taux légal car celui ci change tous les ans, n est ce pas?

cordialement

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés